

CADRE NORMATIF

Systeme d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC)

GUIDE DE SAISIE DU CADRE NORMATIF I-CLSC LIÉ AUX ACTIVITÉS DU PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE BROSSAGE SUPERVISÉ DES DENTS AVEC UN DENTIFRICE FLUORÉ EN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF À L'ENFANCE ET À L'ÉCOLE PRIMAIRE (PQBSDF en SGÉE et ÉP)

Avril 2021

Version révisée
2022-02-28

Ministère de la Santé et des Services Sociaux

DIRECTION

Mme Cynthia Beaudoin, directrice de la prévention clinique, de la santé dentaire et des dépistages, Direction générale adjointe de la prévention et de la promotion de la santé, Direction générale de la santé publique, MSSS

RÉDACTION

Dre Stéphanie Morneau, dentiste en santé publique, DPCSDD, DGSP, MSSS

Mme Nadia Gargouri, conseillère en santé dentaire publique, DPCSDD, DGSP, MSSS

RÉVISION

Mme France Authier, conseillère au Cadre normatif I-CLSC, Direction du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS

M. Martin Cossette, pilote d'orientation I-CLSC, Direction du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS

Mme Lucie Boisvert, conseillère au pilotage d'orientation I-CLSC, Direction du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS

Mme Nadia Gagné, conseillère au pilotage d'orientation I-CLSC, Direction du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS

Mme Chantal Samson, spécialiste en activité clinique, Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches

Mise en contexte

Le Programme québécois de brossage supervisé des dents avec un dentifrice fluoré (PQBSDF) en service de garde éducatif à l'enfance (SGÉE) et à l'école primaire (ÉP) vise la mise en place d'activités de brossage supervisé des dents, une fois par jour en SGÉE et à l'ÉP, pour tous les enfants du Québec.

Le PQBSDF est en cohérence avec le Programme national de santé publique (2015-2025) qui propose, à l'égard du développement global des enfants et des jeunes adolescents, différentes mesures pour prévenir l'apparition des problèmes de santé buccodentaire, comme les suivis dentaires préventifs, dont l'application de vernis fluoré et de scellants dentaires à l'école, auprès des enfants à risque de carie dentaire.

Pour ce faire, un cadre de référence¹ a été développé et diffusé en juin 2017 pour soutenir le déploiement du PQBSDF en SGÉE et à l'ÉP. Ce cadre de référence nomme les principes directeurs, décrit les objectifs à atteindre et les principaux paramètres à respecter pour assurer la mise en place des activités de façon sécuritaire.

Dans le but d'assurer le suivi du programme, ce présent guide de saisie encadre la collecte des données normalisées liées au PQBSDF, en conformité avec le *CADRE NORMATIF Système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC)*.

Le cadre normatif I-CLSC est un document de référence visant à favoriser une compréhension et une collecte uniforme de l'information, auprès des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, permettant d'alimenter les banques de données locales et la banque de données commune I-CLSC. Il prévoit l'utilisation d'une codification à deux niveaux.

Les règles d'application retenues dans la version actuelle du guide de saisie du cadre normatif I-CLSC sont spécifiques aux activités de brossage supervisé des dents en SGÉE et à l'ÉP, lesquelles sont soutenues par les hygiénistes dentaires œuvrant en CISSS/CIUSSS (mission CLSC). Ces professionnels dentaires sont les intervenants pivots pour la mise en œuvre de ce programme en SGÉE et à l'ÉP. Le détail de la codification se retrouve au tableau « Intervention communautaire » du présent document. La saisie des interventions communautaires est assujettie aux différentes règles édictées au cadre normatif I-CLSC.

¹ Cadre de référence du PQBSDF en SGÉE et à l'ÉP : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-231-06W.pdf>

À titre d'**information générale** :

Dans le cadre du PQBSDF en SGÉE et à l'ÉP, la cueillette des données est liée essentiellement à la réalisation des interventions communautaires par l'hygiéniste dentaire. Celle-ci permettra de mesurer diverses informations.

À titre d'**information plus spécifique** :

- Pour les besoins plus particuliers de cette reddition concernant les activités de brossage supervisé en SGÉE, **les milieux visés sont exclusivement :**
 - Centre de la petite enfance;
 - Garderie subventionnée;
 - Service de garde en milieu familial reconnu.
- Pour les activités de brossage supervisé à l'école primaire, **les niveaux de scolarité visés sont exclusivement :**
 - Classe de prématernelle;
 - Classe de maternelle;
 - Service de garde en milieu scolaire (heure du midi).

L'objectif est de **privilégier l'intervention dans les milieux visés** par le programme. Toutefois, si des activités de brossage supervisé sont offertes à d'autres types de SGÉE (p. ex. : garderie non subventionnée ou garderie communautaire) ou à d'autres niveaux scolaires (p. ex. : 1^{re} ou 2^e année), ces interventions dans les milieux non visés par le programme **doivent** aussi être saisies dans I-CLSC, et ce, même si elles ne seront pas retenues pour le calcul des cibles en suivi du programme.

**APPLICATION DU CADRE NORMATIF I-CLSC POUR
LE MONITORAGE DU PQBSDF EN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF À L'ENFANCE
ET À L'ÉCOLE PRIMAIRE**

CADRE NORMATIF I-CLSC		
Section	Définition/Particularité	Activités correspondantes PQBSDF
Intervention communautaire	<p>Intervention réalisée pour un usager communautaire ou auprès d'un représentant, généralement dans le cadre d'une rencontre ou d'une communication téléphonique. L'objectif est d'apporter une solution communautaire à des besoins perçus comme collectifs en développant, soutenant et consolidant des groupes d'action.</p> <p>Cette intervention doit obligatoirement inclure une note significative qui sera versée au dossier de l'usager communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la formation des personnes attitrées à la supervision du brossage des dents dans les SGÉE et les ÉP qui participent au programme pour assurer le déroulement sécuritaire de l'activité de brossage; • Assurer un soutien professionnel, en cours d'année si nécessaire, auprès des SGÉE et des ÉP qui participent au programme.

L'usager communautaire :

Un dossier doit être ouvert pour tout SGÉE ou ÉP qui met en œuvre le PQBSDF auprès d'au moins un groupe d'enfants et à qui le CISSS/CIUSSS (mission CLSC) fournit des services dans le cadre de l'implantation de ce programme. L'usager communautaire peut signifier un représentant du SGÉE ou de l'ÉP qui implante le programme. En SGÉE, il peut s'agir d'un membre du personnel : éducatrice ou responsable en service de garde éducatif ou directrice. À l'ÉP, il peut s'agir d'un enseignant, d'un responsable en service de garde ou d'une direction d'école.

Le dossier communautaire est ouvert* dès qu'un ou des représentants du SGÉE ou de l'ÉP, après entente avec l'intervenante pivot du CISSS/CIUSSS, s'engage à mettre en œuvre le programme de brossage supervisé des dents avec un dentifrice fluoré, auprès d'un groupe d'enfants du milieu.

***Cette étape est préalable à la saisie des interventions communautaires**

Création du dossier communautaire

La création du dossier doit inclure les éléments suivants :

Nom du dossier :

Service de garde éducatif à l'enfance ou école primaire qui implante le PQBSDF.

Ex. CPE Les Brindilles, École primaire Sainte-Marie

Catégorie d'usager communautaire :

100 Regroupement sous la responsabilité du CISSS ou CIUSSS (mission CLSC)

Regroupement de personnes initiées par le CISSS ou CIUSSS (mission CLSC) afin d'apporter une solution communautaire à des besoins perçus comme collectifs.

Population cible communautaire :

150 Les enfants (0-5 ans)

SGÉE, classes de prématernelle et de maternelle

170 Les enfants (6-11 ans)

Service de garde en milieu scolaire

Lorsqu'il y a plus d'une population cible rejointe, on indique celle qui prédomine.

Activité principale communautaire :

775 Service de garde éducatif à l'enfance ou École primaire qui implantent le PQBSDF

Services dont les activités principales visent à mettre en place le brossage supervisé avec un dentifrice fluoré (PQSBDF) en service de garde éducatif à l'enfance (SGÉE) et à l'école primaire (ÉP) et d'assurer la continuité de cette activité dans les années subséquentes.

Contenu du dossier pour l'usager communautaire

Le dossier communautaire comprend les éléments suivants :

- Formulaire d'identification (facultatif)
- Plan d'action
- Notes d'évolution

S'il y a lieu, le dossier communautaire peut comprendre également les éléments suivants :

Correspondance et documentation pertinentes.

TABLEAU SYNTHÈSE

ÉLÉMENTS DU CADRE NORMATIF I-CLSC	INTERVENTION COMMUNAUTAIRE Interventions liées au suivi du PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE BROSSAGE SUPERVISÉ DES DENTS AVEC UN DENTIFRICE FLUORÉ en service de garde éducatif à l'enfance et à l'école primaire
Dossier	# du dossier communautaire
Sous-centre d'activités	6541 Services dentaires préventifs
Date	AAAA-MM-JJ
Type	5 Intervention communautaire
Raisons	5600 Prévention-éducation
Acte	7836 Soutien au brossage supervisé dans un milieu (PQBSDF)
Suivi	100 Aucun suivi sans référence formelle
	400 Suivi sans référence formelle
Profil	590 Autre service de santé publique
Mode	1 Rencontre en présence de l'utilisateur communautaire
	2 Communication téléphonique en présence de l'utilisateur communautaire
	7 Visioconférence en présence de l'utilisateur
Lieu	150 À l'école
	155 École en santé Publique
	*201 Centre de la petite enfance (CPE)
	*202 Service de garde en milieu familial reconnu
	*203 Garderie subventionnée
	*204 Garderie non subventionnée
Langue	100 Français
	200 Anglais
	900 Autres
Catégorie de l'intervenant	460 Hygiéniste dentaire, technicien en hygiène dentaire (auxiliaire dentaire)
Statut de l'intervenant	1 Personnel du CSSS, incluant les médecins
Nombre d'intervenants associés	Si requis et par la saisie du nom, prénom et sous-programme
Niveau de scolarité	PP Prématornelle
	PM Maternelle
	SG Service de garde en milieu scolaire
	P1 Primaire niveau 1
	P2 Primaire niveau 2
	P3 Primaire niveau 3
	P4 Primaire niveau 4
	P5 Primaire niveau 5
	P6 Primaire niveau 6
PC SAI	
Nb de participants	À inscrire seulement au moment de la première intervention dans un groupe ET une seule fois à l'intérieur d'une année scolaire (du 1 ^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante).

CONSIGNES À LA SAISIE DE L'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Pour les besoins particuliers du suivi du PQBSDF, les consignes suivantes doivent être appliquées à la saisie des interventions communautaires décrites au tableau synthèse :

- Une seule intervention communautaire doit être saisie par année scolaire, pour chaque classe ou service de garde en milieu scolaire visités (du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante), peu importe que ce soit dans un milieu visé ou non.
 - Le code de suivi 100 indique qu'aucune relance n'est prévue avec le milieu, lors de la 1^{re} intervention.
 - Le code de suivi 400 indique qu'un suivi est planifié en cours d'année avec le milieu suite à la 1^{re} intervention, même si cette 2^e intervention communautaire ne sera pas saisie dans I-CLSC.

- Une seule intervention communautaire doit être saisie par année scolaire, pour chaque SGÉE visités (du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante), peu importe que ce soit dans un milieu visé ou non.
 - Le code de suivi 100 indique qu'aucune relance n'est prévue avec le milieu, lors de la 1^{re} intervention.
 - Le code de suivi 400 indique qu'un suivi est planifié en cours d'année avec le milieu suite à la 1^{re} intervention, même si cette 2^e intervention communautaire ne sera pas saisie dans I-CLSC.

- L'intervention communautaire est consignée à compter du moment où le responsable du broissage supervisé, après entente avec l'intervenant-pivot du CISSS/CIUSSS, accepte d'implanter le PQBSDF auprès d'un groupe d'enfants ou d'élèves désigné du milieu et que le dossier communautaire a été créé.

IMPORTANT :

Pour la fenêtre « Nombre de participants » :

À inscrire :

- Seulement au moment de la première intervention dans un groupe

ET

- Une seule fois à l'intérieur d'une année scolaire (du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante)

Annexe 1

PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE BROSSAGE SUPERVISÉ DES DENTS AVEC UN DENTIFRICE FLUORÉ EN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF À L'ENFANCE ET À L'ÉCOLE PRIMAIRE (PQBSDF en SGÉE et à l'ÉP)

Exemple pour soutien aux archives à la création du dossier communautaire

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION D'UN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF À L'ENFANCE OU D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE QUI IMPLANTE LE PQBSDF

Nom du SGÉE ou de l'école qui implante le PQBSDF:

Adresse (No rue, Ville, Code postal)

Téléphone

Population cible communautaire :

- 150 Les enfants (0-5 ans)**
SGÉE, classes de prématernelle et de maternelle
- 170 Les enfants (6-11 ans)**
Service de garde en milieu scolaire

Lorsqu'il y a plus d'une population cible rejointe, on indique celle qui prédomine.

Nom de l'installation mission CLSC concernée :

Distinguer ici l'installation du CLSC dans le CISSS ou CIUSSS, par exemple CLSC du Marigot plutôt que CISSS de Laval.

Nom de l'hygiéniste dentaire responsable de l'implantation du PQBSDF dans ce milieu:

Téléphone

Par le présent formulaire, je déclare que le service de garde ou l'école indiquée ci-haut est en démarche d'implantation du Programme québécois de brossage supervisé des dents avec un dentifrice fluoré en service de garde éducatif à l'enfance et à l'école primaire.

Signature de l'hygiéniste dentaire responsable

Date (Année-mois-jour)

Hygiéniste dentaire responsable du programme PQBSDF : veuillez faire parvenir ce formulaire (par télécopie ou courrier interne) à l'attention du pilote local du système d'information I-CLSC.